

Liffré ≡ Cormier COMMUNAUTÉ

CONSEIL DE COMMUNAUTE REUNION DU 26 MARS 2018

L'AN DEUX MILLE DIX-HUIT, LE VINGT-SIX MARS à vingt heures trente, les membres de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LIFFRE-CORMIER COMMUNAUTE, désignés conformément aux dispositions des articles L 5211.7 et L 5214.7 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis en séance ordinaire à LA MAISON INTERCOMMUNALE DE ERCE-PRES-LIFFRE, sur convocation de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président, adressée le 20 mars 2018.

Présents : Mmes BRIDEL C., COUR L., DANIEL F., LERAY-GRILL C., MARCHAND-DEDELOT I., OULED-SGHAÏER A-L., MM. CHESNAIS-GIRARD L., BARBETTE O., BEGASSE J., BEGUE G., BLANQUEFORT Ph., CHESNEL D., DESBORDES P-J., DESJARDINS S., FRAUD E., LE ROUSSEAU G., LE ROUX Y., LEVENEZ E., MAILLARD M., MARCHAND S., MICHOT B., ORY G., PIQUET S., SALAÛN F., VEILLAUX D., SALAÛN R.

Absents : Mmes BOURCIER V., KERLOC'H A., LAMOUR E., LEPANNETIER-RUFFAULT V., MIRAMONT F., MM BEAUGENDRE F., DEBAINS J-M., DESRUES T., GENOUËL J., LAHAYE P., PICARD H.

Pouvoirs : Mme BOURCIER V. à M. BEGUE G., M. DESRUES T. à M. DESJARDINS S., M. GENOUËL J. à M. DESBORDES P-J., Mme LAMOUR E. à M. BEGASSE J., Mme LEPANNETIER-RUFFAULT V. à M. VEILLAUX D., M. PICARD H. à M. BLANQUEFORT Ph.

Secrétaire de séance : Mme OULED-SGHAÏER A-L.

FINANCES

Affectation des résultats 2017 au budget général 2018

Rapporteur : Stéphane PIQUET, Vice-président

- VU le code Général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.2311-5 et R.2311-11 ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M14 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2017 portant statuts de Liffré-Cormier Communauté ;

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT :

Compte tenu du besoin de financement sur la section d'investissement ressortant du compte administratif 2017 du budget principal, il est nécessaire de procéder à une affectation du résultat 2017 sur le budget 2018 :

Résultat de fonctionnement N-1	
Résultat de l'exercice	2 969 748,40 €
Résultat antérieur reporté (ligne 002 du compte administratif N-1)	1 890 269,74 €
TOTAL A AFFECTER	4 860 018,14 €
Solde d'exécution d'investissement N-1	
D 001 (besoin de financement)	98 302,94 €
R 001 (excédent de financement)	
Solde des restes à réaliser N-1	
Besoin de financement	354 602,13 €
Excédent de financement	
AFFECTATION	
Affectation en réserves R 1068 en investissement	452 905,07 €
Report en fonctionnement R 002	4 407 113,07 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **DECIDE** l'affectation des résultats 2017 au budget primitif 2018 du principal pour 452 905,07 € en affectation en réserves au compte 1068 de la section d'investissement et 4 407 113,07 € en report au compte 002 de la section de fonctionnement.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE,

LE PRESIDENT,

LOÏG CHESNAIS-GIRARD

